

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE ARRONDISSEMENT DE CARPENTRAS	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 04 JUILLET 2024
Date de la convocation : 28/06/2024	L'an deux mille vingt quatre et le quatre juillet, les membres du comité syndical se sont réunis à VEDENE, sous la présidence de M. Jérôme BOULETIN, Président.
Date d'affichage de la convocation : 28/06/2024	
Secrétaires de séance (art. L2121-15 du CGCT) : M.Frédéric FRIZET	Objet de la délibération : EAU POTABLE <u>RENOUVELLEMENT DES CANALISATIONS DN 600 A DN 150 ENTRE LE CHEMIN DE LA GRANGE DES ROUES – COMMUNE DE SORGUES ET LA RD16 / GRANDE LEVADE – COMMUNE DE BEDARRIDES</u> <u>LANCEMENT D'OPERATION</u>
Nombre de membres	
En exercice	51
Quorum	27
Présents	27
Représentés	0
Votants	27

Membres présents à la séance : M.Max RASPAIL, M. Jean-François BOREL (**BLAUVAC**), M.François SALIGNON (MALEMORT DU COMTAT), M. Jean-Marie TORELLI, Mme Suzy MACHUROT (**VILLES SUR AUZON**), M. Frédéric FRIZET, M. Jérôme BOULETIN, M.Alain BREMOND, M. Jean-François SENAC, M.Christel JEAN, M.Philippe SOARD, M. Henri ANDRIEUX, M. Alexandre ALLEGRE, Mme Tiffanie LINHARES, M. Jean Paul BALDACCHINO, M. André AIELLO, Mme Sandrine RAYMOND (**COVE**), M.Anthony GIACOMONI, M.Alain NOUVEAU, M. Roland LAMOUREUX (**COGA**), M. Salvador TENZA (**CPOP**), M.Michel TERRISSE, M.Marc MOSSE, M.Stephane MICHEL, M.Cyrille GEEL, M.Mario HARELLE, M.Jean-Claude GRAVIERE (**CASC**)

Membres excusés : M.Stéphan VIRET, M.Pierre NICOLAS (**BLAUVAC**),M.Philippe PINNA, Mme Isabelle GUERIN (**MALEMORT DU COMTAT**), M.Gilbert MILESI, Mme Patricia FERNETTE, M. Alain AGUILERA, Mme Sylvie MALLET (**METHAMIS**), M.Patrick CHAVADA, Mme Mireille ORTUNO, M. Julien Sanchez, M.Denis CHANTREL (**MORMOIRON**), M.Frédéric ROUET, M.Gérard BOURGEOIS (**VILLES SUR AUZON**), M.Alain GUILLAUME, M. Bernard MONNET, M. Marc LARTIGUE, M. Benoît PELATAN, M.Robert JEROME, M. Jacques GARRIGUES, M. Philippe BLANC, M.Alain CONSTANT, M. Patrick ROSSETTI, M.Alain BELHOMME, M. Guy GIRARD, M.Gérard BROCHIER, M.Gilles JOUVAUD, Mme Anne-Sophie AY, M. Frédéric HAUT, Mme Anne-Marie COURSET, M. Christian COSTE, M. Pierre BRESSY, M. Alain MARCELIN, M.Louis BONNET, M.Jean-Louis BOURRIE, M.Ivan ROBERT, M. José LIHNARES, M. Philippe DELEBECQUE, Mme Arlette OLIVIER, M.Gilles VEVE, M. Jena- François MEDRAT, M.Pierre Caly, Mme Elisabeth LAMURE, M.Walter GALLET, Mme Dominique PLANCHER, M.Bruno RUEL (**COVE**), M. André BOUCHENY, Mme Audey TRALONGO, M.Pascal SIMONDI, M.Patrick EBRARD, M. Patrick SUISSSE, M.Jean-Louis COSTA, M.Alex CACELLI, M.Claude ANDRE, M.Charly HERVE, M. Jean-Chareles GARCIA, M.Luc FAURE (**COGA**), M.Michel GARCIA, M.Serge PALOMBA, M.Robert TUDELLA, M.Gérard RATAJEZAK, M.Patrice REING, M.Xavier MARQUOT, Mme Marie-Thérèse GALMARD (**CPOP**) M. Jean BERARD, M.Jean-Claude BERARD, M. Jean-Claude RUSCELLI, Mme Isabele DUCRY, M.Daniel BOCCABELLA, Mme Evelyne ESPENON, M.Fulgencio BERNAL, M.Thierry ROUX, M.Serge SOLER, M. Jean-François LAPORTE, Mme Sylviane FERRARO (**CASC**)

Vu les dispositions des articles R2124-2,1° et R2161-2 à R2161-5 du Code de la Commande Publique, régissant l'appel d'offres ouvert

Vu les modalités de publicité définies à l'article 2131-12 du code la commande publique

CONSIDERANT que suite à de nombreuses casses et problèmes d'accessibilité sur la conduite DN 600 du service la Gardy entre l'Intermarché du chemin de la Grange des Roues de la commune de SORGUES et le cours d'eau de la Grande Levade au niveau de la RD 16 sur la commune de BEDARRIDES, le Syndicat souhaite engager une opération de renouvellement de cette canalisation sur un linéaire de 4 km.

Dans le cadre de ces travaux, il pourra également être nécessaire de renforcer environ 1400 ml de canalisation DN 150 mm en DN 200 mm.

La mission Avant-Projet permettra de définir le tracé de la nouvelle canalisation DN 600 et comprendra une phase administrative importante comprenant entre autres :

- Les documents nécessaires d'autorisation pour passer sous une voie ferrée TGV,
- Les documents nécessaires d'autorisation pour passer des cours d'eaux dont la Sorgues d'Entraigues et la Grande Levade,
- L'obtention et l'enregistrement aux hypothèques de toutes les conventions de tréfonds et passage nécessaires.

Lorsque cette partie administrative sera terminée, la Maîtrise d'Œuvre poursuivra son étude PROJET/DCE et sera chargée du suivi des travaux jusqu'à la phase de réception.

Le marché de maîtrise d'œuvre sera passé en vertu des dispositions des articles R2124-2,1° et R2161-2 à R2161-5 du Code de la Commande Publique, régissant l'appel d'offres ouvert.

Le montant prévisionnel pour la réalisation des travaux est de 9 600 000 € H.T. soit un montant d'opération de 11 520 000 € T.T.C. à financer.

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer.

LE COMITE

OUI l'exposé de Monsieur le Président,

ADOpte A L'UNANIMITE

1°) APPROUVE le lancement de l'opération pour le renouvellement des canalisations DN 600 à DN 150 entre le chemin de la Grange des Roues sur la commune de Sorgues et la RD16 / Grande Levade sur la commune de Bedarrides (AEP) pour un montant opération estimé à 9.600.000. € HT.

2°) APPROUVE le plan de financement prévisionnel suivant :

Accusé de réception en préfecture 084-258401447-20240704-2024-205-DE Date de réception préfecture : 06/08/2024
--

	EAU POTABLE
EMPRUNT	9 600 000
TOTAL HT	9 600 000
TVA	1 920 000 €
TOTAL TTC	11 520 000 €

3°) DIT que cette opération sera imputée sur le compte n°2315 en eau et sur l'opération SOR0127 AP/CP

Autorise Monsieur le Président à signer tous actes aux effets ci-dessus.

Ainsi délibéré en séance publique les jours, mois et an susdits.

LE SECRETAIRE DE SEANCE,

Frédéric FRIZET

LE PRÉSIDENT,

Jérôme BOULETIN



Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20240704-2024-205-DE
Date de réception préfecture : 06/08/2024



PUBLIE LE

27 AOUT 2024

2024-59

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE ARRONDISSEMENT DE CARPENTRAS	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 04 JUILLET 2024
Date de la convocation : 28/07/2024	L'an deux mille vingt quatre et le quatre juillet, les membres du comité syndical se sont réunis à VEDENE, sous la présidence de M. Jérôme BOULETIN, Président.
Date d'affichage de la convocation : 28/07/2024	
Secrétaires de séance (art. L2121-15 du CGCT) : Frédéric Frizet	Objet de la délibération :
Nombre de membres	EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT COLLECTIF
En exercice	54
Quorum	28
Présents	28
Représentés	1
Votants	28
	CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2^{EME} CLASSE

Membres présents à la séance : M.Max RASPAIL, M. Jean-François BOREL (**BLAUVAC**), M.François SALIGNON (MALEMORT DU COMTAT), M. Jean-Marie TORELLI, Mme Suzy MACHUROT (**VILLES SUR AUZON**), M. Frédéric FRIZET, M. Jérôme BOULETIN, M.Alain BREMOND, M. Jean-François SENAC, M.Christel JEAN, M.Philippe SOARD, M. Henri ANDRIEUX, M. Alexandre ALLEGRE, Mme Tiffanie LINHARES, M. Jean Paul BALDACCHINO, M. André AIELLO, Mme Sandrine RAYMOND (**COVE**), M.Anthony GIACOMONI, M.Alain NOUVEAU, M. Roland LAMOUREUX (**COGA**), M. Salvador TENZA (**CPOP**), M.Michel TERRISSE, M.Marc MOSSE, M.Stephane MICHEL, M.Cyrille GEEL, M.Mario HARELLE, M.Jean-Claude GRAVIERE (**CASC**)

Membres excusés : M.Stéphan VIRET, M.Pierre NICOLAS (**BLAUVAC**), M.Philippe PINNA, Mme Isabelle GUERIN (**MALEMORT DU COMTAT**), M.Gilbert MILESI, Mme Patricia FERNETTE, M. Alain AGUILERA, Mme Sylvie MALLET (**METHAMIS**), M.Patrick CHAVADA, Mme Mireille ORTUNO, M. Julien Sanchez, M.Denis CHANTREL (**MORMOIRON**), M.Frédéric ROUET, M.Gérard BOURGEOIS (**Villes sur Auzon**), M.Alain GUILLAUME, M. Bernard MONNET, M. Marc LARTIGUE, M. Benoît PELATAN, M.Robert JEROME, M. Jacques GARRIGUES, M. Philippe BLANC, M.Alain CONSTANT, M. Patrick ROSSETTI, M.Alain BELHOMME, M. Guy GIRARD, M.Gérard BROCHIER, M.Gilles JOUVAUD, Mme Anne-Sophie AY, M. Frédéric HAUT, Mme Anne-Marie COURSET, M. Christian COSTE, M. Pierre BRESSY, M. Alain MARCELIN, M.Louis BONNET, M.Jean-Louis BOURRIE, M.Ivan ROBERT, M. José LIHNARES, M. Philippe DELEBECQUE, Mme Arlette OLIVIER, M.Gilles VEVE, M. Jena- François MEDRAT, M.Pierre Caly, Mme Elisabeth LAMURE, M.Walter GALLET, Mme Dominique PLANCHER, M.Bruno RUEL (**COVE**), M. André BOUCHENY, Mme Audrey TRALONGO, M.Pascal SIMONDI, M.Patrick EBRARD, M .Patrick SUISSE, M.Jean-Louis COSTA, M.Alex CACELLI, M.Claude ANDRE, M.Charly HERVE, M. Jean-Chareles GARCIA, M.Luc FAURE (**COGA**), M.Michel GARCIA, M.Serge PALOMBA, M.Robert TUDELLA, M.Gérard RATAJEZAK, M.Patrice REING, M.Xavier MARQUOT, Mme Marie-Thérèse GALMARD, M.Thierry VERMEILLE, M.Laurent RUCHON (**CPOP**), Mme Fabienne HENRI, Mme Sandrine VOILLEMONT, M. Jean BERARD, M.Jean-Claude BERARD, M. Jean-Claude RUSCELLI, Mme Isabelle DUCRY, M.Daniel BOCCABELLA, Mme Evelyne ESPENON, M.Fulgencio BERNAL, M.Thierry ROUX, M.Serge SOLER, M. Jean-François LAPORTE, Mme Sylviane FERRARO (**CASC**)

Pouvoirs :

Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20240704-2024-196-DE
Date de réception préfecture : 05/07/2024

Conformément à l'article L313-1 du Code Général de la Fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Comité Syndical de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

VU le Code Général de la Fonction publique et notamment ses articles L313-1 et L332-8,

VU le tableau des emplois et des effectifs,

VU le budget,

VU les lignes directrices de gestion approuvées par l'arrêté n° 63-2021,

VU le tableau de proposition d'avancement de grade pour l'année 2024,

CONSIDERANT la nécessité d'ouvrir un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe afin de prendre en compte l'évolution de carrière des agents ;

LE COMITE

OUI l'exposé de Monsieur le Président,

DECIDE

1°) De créer un emploi permanent d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe relevant de la catégorie hiérarchique C, à temps complet à compter du 6 juillet 2024, pour prendre en compte l'évolution de carrière d'un agent.

2°) La rémunération de l'agent sera calculée par référence à la grille indiciaire prévue par les textes réglementaires actuellement en vigueur et le régime indemnitaire de la filière technique prévu par la délibération n° 2022-80 du 15 décembre 2022 sera appliqué.

3°) Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice et le tableau des effectifs sera modifié en conséquence.

4°) AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes aux effets ci-dessus.

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer.

ADOpte A L'UNANIMITE

Ainsi délibéré en séance publique les jours, mois et an susdits.

LE SECRETAIRE DE SEANCE,


Frédéric RIZET

LE PRESIDENT,

Jérôme B



DEPARTEMENT DE VAUCLUSE ARRONDISSEMENT DE CARPENTRAS	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 04 JUILLET 2024	
Date de la convocation : 28/07/2024	L'an deux mille vingt quatre et le quatre juillet, les membres du comité syndical se sont réunis à VEDENE, sous la présidence de M. Jérôme BOULETIN, Président.	
Date d'affichage de la convocation : 28/07/2024		
Secrétaires de séance (art. L2121-15 du CGCT) : Frédéric Frizet	Objet de la délibération : EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT COLLECTIF CREATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT POUR UN ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITE	
Nombre de membres		
En exercice		54
Quorum		28
Présents		28
Représentés	0	
Votants	28	

Membres présents à la séance : M. Max RASPAIL, M. Jean-François BOREL (**BLAUVAC**), M. François SALIGNON (MALEMORT DU COMTAT), M. Jean-Marie TORELLI, Mme Suzy MACHUROT (**VILLES SUR AUZON**), M. Frédéric FRIZET, M. Jérôme BOULETIN, M. Alain BREMOND, M. Jean-François SENAC, M. Christel JEAN, M. Philippe SOARD, M. Henri ANDRIEUX, M. Alexandre ALLEGRE, Mme Tiffanie LINHARES, M. Jean Paul BALDACCHINO, M. André AIELLO, Mme Sandrine RAYMOND (**COVE**), M. Anthony GIACOMONI, M. Alain NOUVEAU, M. Roland LAMOUREUX (**COGA**), M. Salvador TENZA (**CPOP**), M. Michel TERRISSE, M. Marc MOSSE, M. Stéphane MICHEL, M. Cyrille GEEL, M. Mario HARELLE, M. Jean-Claude GRAVIÈRE (**CASC**)

Membres excusés : M. Stéphan VIRET, M. Pierre NICOLAS (**BLAUVAC**), M. Philippe PINNA, Mme Isabelle GUERIN (**MALEMORT DU COMTAT**), M. Gilbert MILESI, Mme Patricia FERNETTE, M. Alain AGUILERA, Mme Sylvie MALLET (**METHAMIS**), M. Patrick CHAVADA, Mme Mireille ORTUNO, M. Julien Sanchez, M. Denis CHANTREL (**MORMOIRON**), M. Frédéric ROUET, M. Gérard BOURGEOIS (**Villes sur Auzon**), M. Alain GUILLAUME, M. Bernard MONNET, M. Marc LARTIGUE, M. Benoît PELATAN, M. Robert JEROME, M. Jacques GARRIGUES, M. Philippe BLANC, M. Alain CONSTANT, M. Patrick ROSSETTI, M. Alain BELHOMME, M. Guy GIRARD, M. Gérard BROCHIER, M. Gilles JOUVAUD, Mme Anne-Sophie AY, M. Frédéric HAUT, Mme Anne-Marie COURSET, M. Christian COSTE, M. Pierre BRESSY, M. Alain MARCELIN, M. Louis BONNET, M. Jean-Louis BOURRIE, M. Ivan ROBERT, M. José LIHNARES, M. Philippe DELEBECQUE, Mme Arlette OLIVIER, M. Gilles VEVE, M. Jena- François MEDRAT, M. Pierre Caly, Mme Elisabeth LAMURE, M. Walter GALLET, Mme Dominique PLANCHER, M. Bruno RUEL (**COVE**), M. André BOUCHENY, Mme Audey TRALONGO, M. Pascal SIMONDI, M. Patrick EBRARD, M. Patrick SUISSE, M. Jean-Louis COSTA, M. Alex CACELLI, M. Claude ANDRE, M. Charly HERVE, M. Jean-Charelès GARCIA, M. Luc FAURE (**COGA**), M. Michel GARCIA, M. Serge PALOMBA, M. Robert TUDELLA, M. Gérard RATAJEZAK, M. Patrice REING, M. Xavier MARQUOT, Mme Marie-Thérèse GALMARD, M. thierry VERMEILLE, M. Laurent RUCHON (**CPOP**), Mme Fabienne HENRI, Mme Sandrine VOILLEMONT, M. Jean BERARD, M. Jean-Claude BERARD, M. Jean-Claude RUSCELLI, Mme Isabele DUCRY, M. Daniel BOCCABELLA, Mme Evelyne ESPENON, M. Fulgencio BERNAL, M. Thierry ROUX, M. Serge SOLER, M. Jean-François LAPORTE, Mme Sylviane FERRARO (**CASC**)

Pouvoirs :

L'article L. 332-23 2° du code général de la fonction publique autorise le recrutement sur des emplois non permanents d'agents contractuels pour un accroissement saisonnier d'activité.

VU le Code Général de la Fonction publique et notamment son article 332-23 2°,

VU le budget,

CONSIDERANT la nécessité d'ouvrir un emploi non permanent d'agent contractuel pour un accroissement saisonnier d'activité en raison des tâches à effectuer au service comptable (mise à jour des immobilisations) qui ne peuvent pas être réalisées par les seuls agents permanents de la collectivité.

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer.

LE COMITE

OUI l'exposé de Monsieur le Président,

DECIDE

1°) De créer un emploi non permanent d'adjoint administratif à temps complet d'une durée hebdomadaire de travail égale à 35/35^{ème}, relevant de la catégorie hiérarchique C, à compter du 22 juillet 2024 jusqu'au 23 août 2024 inclus, pour assurer notamment la mise à jour des immobilisations au service comptabilité, suite à l'accroissement saisonnier d'activité. Ce contrat est susceptible d'être renouvelé une fois pour une durée d'un mois.

2°) La rémunération de l'agent recruté sera fixée par référence au 1^{er} échelon du grade des adjoints administratifs territoriaux à laquelle peut s'ajouter les indemnités en vigueur.

3°) Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice.

4°) **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous actes aux effets ci-dessus.

ADOpte A L'UNANIMITE

Ainsi délibéré en séance publique les jours, mois et an susdits.

LE SECRETAIRE DE SEANCE,

Frédéric FRIZET

LE PRESIDENT,

Edouard BOULETIN



Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20240704-2024-197-DE
Date de réception préfecture : 15/07/2024

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE ARRONDISSEMENT DE CARPENTRAS	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 04 JUILLET 2024
Date de la convocation : 28/06/2024	L'an deux mille vingt quatre et le quatre juillet, les membres du comité syndical se sont réunis à VEDENE, sous la présidence de M. Jérôme BOULETIN, Président.
Date d'affichage de la convocation : 28/06/2024	
Secrétaires de séance (art. L2121-15 du CGCT) : M.Frédéric FRIZET	Objet de la délibération : EAU POTABLE <u>RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE 2023</u>
Nombre de membres	
En exercice	51
Quorum	27
Présents	27
Représentés	0
Votants	27

Membres présents à la séance : M.Max RASPAIL, M. Jean-François BOREL (**BLAUVAC**), M.François SALIGNON (MALEMORT DU COMTAT), M. Jean-Marie TORELLI, Mme Suzy MACHUROT (**VILLES SUR AUZON**), M. Frédéric FRIZET, M. Jérôme BOULETIN, M. Alain BREMOND, M. Jean-François SENAC, M.Christel JEAN, M.Philippe SOARD, M. Henri ANDRIEUX, M. Alexandre ALLEGRE, Mme Tiffanie LINHARES, M. Jean Paul BALDACCHINO, M. André AIELLO, Mme Sandrine RAYMOND (**COVE**), M.Anthony GIACOMONI, M.Alain NOUVEAU, M. Roland LAMOUREUX (**COGA**), M. Salvador TENZA (**CPOP**), M.Michel TERRISSE, M.Marc MOSSE, M.Stephane MICHEL, M.Cyrille GEEL, M.Mario HARELLE, M.Jean-Claude GRAVIERE (**CASC**)

Membres excusés : M.Stéphan VIRET, M.Pierre NICOLAS (**BLAUVAC**), M.Philippe PINNA, Mme Isabelle GUERIN (MALEMORT DU COMTAT), M.Gilbert MILESI, Mme Patricia FERNETTE, M. Alain AGUILERA, Mme Sylvie MALLET (**METHAMIS**), M.Patrick CHAVADA, Mme Mireille ORTUNO, M. Julien Sanchez, M.Denis CHANTREL (**MORMOIRON**), M.Frédéric ROUET, M.Gérard BOURGEOIS (**VILLES SUR AUZON**), M.Alain GUILLAUME, M. Bernard MONNET, M. Marc LARTIGUE, M. Benoît PELATAN, M.Robert JEROME, M. Jacques GARRIGUES, M. Philippe BLANC, M.Alain CONSTANT, M. Patrick ROSSETTI, M.Alain BELHOMME, M. Guy GIRARD, M.Gérard BROCHIER, M.Gilles JOUVAUD, Mme Anne-Sophie AY, M. Frédéric HAUT, Mme Anne-Marie COURSET, M. Christian COSTE, M. Pierre BRESSY, M. Alain MARCELIN, M.Louis BONNET, M.Jean-Louis BOURRIE, M.Ivan ROBERT, M. José LHNARES, M. Philippe DELEBECQUE, Mme Arlette OLIVIER, M.Gilles VEVE, M. Jena- François MEDRAT, M.Pierre Caly, Mme Elisabeth LAMURE, M.Walter GALLET, Mme Dominique PLANCHER, M.Bruno RUEL (**COVE**), M. André BOUCHENY, Mme Audey TRALONGO, M.Pascal SIMONDI, M.Patrick EBRARD, M. Patrick SUISSSE, M.Jean-Louis COSTA, M.Alex CACELLI, M.Claude ANDRE, M.Charly HERVE, M. Jean-Chareles GARCIA, M.Luc FAURE (**COGA**), M.Michel GARCIA, M.Serge PALOMBA, M.Robert TUDELLA, M.Gérard RATAJEZAK, M.Patrice REING, M.Xavier MARQUOT, Mme Marie-Thérèse GALMARD (**CPOP**) M. Jean BERARD, M.Jean-Claude BERARD, M. Jean-Claude RUSCELLI, Mme Isabelle DUCRY, M.Daniel BOCCABELLA, Mme Evelynne ESPENON, M.Fulgencio BERNAL, M.Thierry ROUX, M.Serge SOLER, M. Jean-François LAPORTE, Mme Sylviane FERRARO (**CASC**)

VU les articles D.2224-1 à D.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales qui impose de réaliser un rapport annuel sur le prix et la qualité du service en Eau Potable.

CONSIDERANT que ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Un exemplaire de ce rapport doit également être transmis aux communes et aux intercommunalités adhérentes pour être présenté à leur conseil municipal et conseil communautaire dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

Ce rapport a été présenté à la commission consultative des services publics locaux du 1 juillet 2024.

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer.

LE COMITE

OUI l'exposé de Monsieur le Président,

ADOpte A L'UNANIMITE

Autorise Monsieur le Président à signer tous actes aux effets ci-dessus.

Ainsi délibéré en séance publique les jours, mois et an susdits.

LE SECRETAIRE DE SEANCE,

Frédéric FRIZET

LE PRESIDENT,

Jérôme BOULETIN



DEPARTEMENT DE VAUCLUSE ARRONDISSEMENT DE CARPENTRAS	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 04 JUILLET 2024	
Date de la convocation : 28/06/2024	L'an deux mille vingt quatre et le quate juillet, les membres du comité syndical se sont réunis à VEDENE, sous la présidence de M. Jérôme BOULETIN, Président.	
Date d'affichage de la convocation : 28/06/2024		
Secrétaire de séance (art. L2121-15 du CGCT) : M. Frizet Frédéric	Objet de la délibération : ASSAINISSEMENT COLLECTIF COMMUNE DE BLAUVAC – PRESCRIPTION DE LA REVISION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT ET OUVERTURE DE L'ENQUETE PUBLIQUE	
Nombre de membres		
En exercice		42
Quorum		22
Présents		22
Représentés	0	
Votants	22	

Membres présents à la séance : M.Max RASPAIL, M. Jean-François BOREL (**BLAUVAC**), M.François SALIGNON (**MALEMORT DU COMTAT**), M. Jean-Marie TORELLI, Mme Suzy MACHUROT (**VILLES SUR AUZON**), M. Frédéric FRIZET, M. Jérôme BOULETIN, M.Alain BREMOND, M. Jean-François SENAC, M.Christel JEAN, M.Philippe SOARD, M. Henri ANDRIEUX, M. Alexandre ALLEGRE, Mme Tiffanie LINHARES, M. Jean Paul BALDACCHINO, Mme Sandrine RAYMOND (**COVE**) M. Salvador TENZA (**CPOP**), M.Michel TERRISSE, M.Marc MOSSE, M.Stephane MICHEL, M.Cyrille GEEL, M.Mario HARELLE, M.Jean-Claude GRAVIERE (**CASC**)

Membres excusés : M.Stéphan VIRET, M.Pierre NICOLAS (**BLAUVAC**),M.Philippe PINNA, Mme Isabelle GUERIN (**MALEMORT DU COMTAT**), M.Gilbert MILES, Mme Patricia FERNETTE, M. Alain AGUILERA, Mme Sylvie MALLET (**METHAMIS**), M.Patrick CHAVADA, Mme Mireille ORTUNO, M. Julien Sanchez, M.Denis CHANTREL (**MORMOIRON**), M.Frédéric ROUET, M.Gérard BOURGEOIS (**VILLES SUR AUZON**), M.Alain GUILLAUME, M. Bernard MONNET, M. Marc LARTIGUE, M. Benoît PELATAN, M.Robert JEROME, M. Jacques GARRIGUES, M. Philippe BLANC, M.Alain CONSTANT, M. Patrick ROSSETTI, M.Alain BELHOMME, M. Guy GIRARD, M.Gérard BROCHIER, M.Gilles JOUVAUD, Mme Anne-Sophie AY, M. Frédéric HAUT, Mme Anne-Marie COURSET, M. Christian COSTE, M. Pierre BRESSY, M. Alain MARCELIN, M.Louis BONNET, M.Jean-Louis BOURRIE, M.Ivan ROBERT, M. José LHNARES, M. Philippe DELEBECQUE, Mme Arlette OLIVIER, M.Gilles VEVE, M. Jena- François MEDRAT, M.Pierre Caly, Mme Elisabeth LAMURE, M.Walter GALLET, Mme Dominique PLANCHER, M.Bruno RUEL (**COVE**), M. André BOUCHENY, Mme Audey TRALONGO, M.Pascal SIMONDI, M.Patrick EBRARD, M. Patrick SUISSE, M.Jean-Louis COSTA, M.Alex CACELLI, M.Claude ANDRE, M.Charly HERVE, M. Jean-Chareles GARCIA, M.Luc FAURE (**COGA**), M.Michel GARCIA, M.Serge PALOMBA, M.Robert TUDELLA, M.Gérard RATAJEZAK, M.Patrice REING, M.Xavier MARQUOT, Mme Marie-Thérèse GALMARD (**CPOP**) M. Jean BERARD, M.Jean-Claude BERARD, M. Jean-Claude RUSCELLI, Mme Isabelle DUCRY, M.Daniel BOCCABELLA, Mme Evelynne ESPENON, M.Fulgencio BERNAL, M.Thierry ROUX, M.Serge SOLER, M. Jean-François LAPORTE, Mme Sylviane FERRARO (**CASC**)

Monsieur le Président indique à l'Assemblée que dans le cadre du schéma directeur d'assainissement de la commune de Blauvac, il est envisagé de procéder à la mise à l'enquête publique du zonage d'assainissement.

En application des articles L 123-1 et suivants et R 123-1 et suivants du Code de l'Environnement, et de l'article R 123-11 du Code de l'Urbanisme, il est nécessaire de désigner un commissaire enquêteur et d'autoriser Monsieur le Président à signer tout document relatif au lancement et au déroulement de l'enquête publique.

Pour rappel, l'article L2224-10 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, impose aux communes ou leurs groupements de définir, après étude préalable et enquête publique, un zonage d'assainissement qui doit délimiter les zones d'assainissement collectif et les zones d'assainissement non collectif.

La révision du zonage d'assainissement de la Commune de Blauvac a été confiée au Cabinet TRAMOY et le projet est consultable par l'ensemble des membres du comité syndical.

En application de l'article R 2224-8 du Code général des collectivités territoriales, une enquête publique concernant ce projet de révision de zonage d'assainissement doit être lancée pour aboutir à une éventuelle approbation par le comité syndical.

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer sur la prescription de la révision du zonage d'assainissement de la Commune-de-Blauvac et de sa mise à l'enquête publique,

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer.

LE COMITE

OUI l'exposé de Monsieur le Président,

DELIBERE

- 1°)** Prescrit la procédure de révision de zonage d'assainissement des eaux usées de la Commune de Blauvac.
- 2°)** Autorise Monsieur le Président à lancer l'enquête publique afférente au projet et à signer tout document relatif au lancement et au déroulement de celle-ci.
- 3°)** Dit que la dépense sera imputée au chapitre 012.

ADOpte A L'UNANIMITE

Ainsi délibéré en séance publique les jours, mois et an susdits.

LE SECRETAIRE DE SEANCE,

Frédéric FRIZET

LE PRESIDENT,

Jérôme BOULETIN



Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20240704-2024-207-DE
Date de réception préfecture : 06/08/2024

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE ARRONDISSEMENT DE CARPENTRAS	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 04 JUILLET 2024
Date de la convocation : 28/06/2024	L'an deux mille vingt quatre et le quatre juillet, les membres du comité syndical se sont réunis à VEDENE, sous la présidence de M. Jérôme BOULETIN, Président.
Date d'affichage de la convocation : 28/06/2024	
Secrétaires de séance (art. L2121-15 du CGCT) : M.Frédéric FRIZET	Objet de la délibération : ASSAINISSEMENT COLLECTIF <u>RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE 2023</u>
Nombre de membres	
En exercice	42
Quorum	22
Présents	22
Représentés	0
Votants	22

Membres présents à la séance : M.Max RASPAIL, M. Jean-François BOREL (**BLAUVAC**), M.François SALIGNON (**MALEMORT DU COMTAT**), M. Jean-Marie TORELLI, Mme Suzy MACHUROT (**VILLES SUR AUZON**), M. Frédéric FRIZET, M. Jérôme BOULETIN, M.Alain BREMOND, M. Jean-François SENAC, M.Christel JEAN, M.Philippe SOARD, M. Henri ANDRIEUX, M. Alexandre ALLEGRE, Mme Tiffanie LINHARES, M. Jean Paul BALDACCHINO, Mme Sandrine RAYMOND (**COVE**) M. Salvador TENZA (**CPOP**), M.Michel TERRISSE, M.Marc MOSSE, M.Stephane MICHEL, M.Cyrille GEEL, M.Mario HARELLE, M.Jean-Claude GRAVIERE (**CASC**)

Membres excusés : M.Stéphan VIRET, M.Pierre NICOLAS (**BLAUVAC**),M.Philippe PINNA, Mme Isabelle GUERIN (**MALEMORT DU COMTAT**), M.Gilbert MILESI, Mme Patricia FERNETTE, M. Alain AGUILERA, Mme Sylvie MALLET (**METHAMIS**), M.Patrick CHAVADA, Mme Mireille ORTUNO, M. Julien Sanchez, M.Denis CHANTREL (**MORMOIRON**), M.Frédéric ROUET, M.Gérard BOURGEOIS (**VILLES SUR AUZON**), M.Alain GUILLAUME, M. Bernard MONNET, M. Marc LARTIGUE, M. Benoît PELATAN, M.Robert JEROME, M. Jacques GARRIGUES, M. Philippe BLANC, M.Alain CONSTANT, M. Patrick ROSSETTI, M.Alain BELHOMME, M. Guy GIRARD, M.Gérard BROCHIER, M.Gilles JOUVAUD, Mme Anne-Sophie AY, M. Frédéric HAUT, Mme Anne-Marie COURSET, M. Christian COSTE, M. Pierre BRESSY, M. Alain MARCELIN, M.Louis BONNET, M.Jean-Louis BOURRIE, M.Ivan ROBERT, M. José LHNARES, M. Philippe DELEBECQUE, Mme Arlette OLIVIER, M.Gilles VEVE,M. Jena- François MEDRAT, M.Pierre Caly, Mme Elisabeth LAMURE, M.Walter GALLET, Mme Dominique PLANCHER, M.Bruno RUEL (**COVE**), M. André BOUCHENY, Mme Audey TRALONGO, M.Pascal SIMONDI, M.Patrick EBRARD, M .Patrick SUISE, M.Jean-Louis COSTA, M.Alex CACELLI, M.Claude ANDRE, M.Charly HERVE, M. Jean-Chareles GARCIA, M.Luc FAURE (**COGA**), M.Michel GARCIA, M.Serge PALOMBA, M.Robert TUDELLA, M.Gérard RATAJEZAK, M.Patrice REING, M.Xavier MARQUOT, Mme Marie-Thérèse GALMARD (**CPOP**) M. Jean BERARD, M.Jean-Claude BERARD, M. Jean-Claude RUSCELLI, Mme Isabelle DUCRY, M.Daniel BOCCABELLA, Mme Evelyne ESPENON, M.Fulgencio BERNAL, M.Thierry ROUX, M.Serge SOLER, M. Jean-François LAPORTE, Mme Sylviane FERRARO (**CASC**)

VU les articles D.2224-1 à D.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales qui impose de réaliser un rapport annuel sur le prix et la qualité du service en Assainissement Collectif.

CONSIDERANT que ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Un exemplaire de ce rapport doit également être transmis aux communes et aux intercommunalités adhérentes pour être présenté à leur conseil municipal et conseil communautaire dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

Ce rapport a été présenté à la commission consultative des services publics locaux du 1 juillet 2024.

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer.

LE COMITE

OUI l'exposé de Monsieur le Président,

ADOpte A L'UNANIMITE

Autorise Monsieur le Président à signer tous actes aux effets ci-dessus.

Ainsi délibéré en séance publique les jours, mois et an susdits.

LE SECRETAIRE DE SEANCE,

Frédéric FRIZET

LE PRESIDENT,

Gérôme BOULETIN





PUBLIE LE

27 AOÛT 2024

2024-64

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE ARRONDISSEMENT DE CARPENTRAS	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 09 JUILLET 2024	
Date de la convocation : 05 /07/2024	L'an deux mille vingt quatre et le neuf juillet, les membres du comité syndical se sont réunis à CARPENTRAS, sous la présidence de M. Jérôme BOULETIN, Président.	
Date d'affichage de la convocation : 05/07/2024	SUITE A L'ABSENCE DE QUORUM LORS DE LA SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 04 JUILLET 2024 ET CONFORMEMENT A L'ARTICLE L2121-17 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES, LE COMITE S'EST REUNI UNE NOUVELLE FOIS LE 09 JUILLET 2024 ET A DELIBERE SANS CONDITION DE QUORUM	
Secrétaires de séance (art. L2121-15 du CGCT) : Thierry ROUX	Objet de la délibération : ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE 2023	
Nombre de membres		
En exercice		56
Quorum		29
Présents		5
Représentés	0	
Votants	5	

Membres présents à la séance : Jérôme BOULETIN, Jean-François SENAC, Sandrine RAYMOND, Dominique PLANCHER (COVE) Thierry ROUX (CASC)

Membres excusés : Max RASPAIL, Jean-François BOREL, Stéphan VIRET, Pierre NICOLAS (Blauvac) François SALIGNON , Philippe PINNA, Mme Isabelle GUERIN (Malemort du Comtat) Gilbert MILESI, Mme Patricia FERNETTE, Alain AGUILERA, Sylvie MALLET (Méthamis) Patrick CHAVADA, Mme Mireille ORTUNO, Julien SANCHEZ, Denis CHANTREL (Mormoiron) Patrick CHAVADA, Mme Mireille ORTUNO, Julien SANCHEZ, Denis CHANTREL (Villes sur Auzon) Frédéric FRIZET, Alain GUILLAUME, Bernard MONNET, Marc LARTIGUE, Benoît PELATAN, Robert JEROME, Jacques GARRIGUES, Alain BREMOND, Philippe BLANC, Alain CONSTANT, Patrick ROSSETTI, Alain BELHOMME, Guy GIRARD, Gérard BROCHIER, Chrstel JEAN, Gilles JOUVAUD, Mme Anne-Sophie AY, Frédéric HAUT, Philippe SOARD, Anne-Marie COURSET, Christian COSTE, Pierre BRESSY, Henri ANDRIEUX, Alain MARCELIN, Louis BONNET, Jean-Louis BOURRIE, Alexandre ALLEGRE, Ivan ROBERT, José LINHARES, Tiffanie LINHARES, DELEBECQUE Philippe, Mme Arlette OLIVIER, Jean-Paul BALDACCHINO, Gilles VEVE, André AIELLO, Jean François MÉDRAT, Pierre CALY, Patrice FLAGEAT, Maurice FABRE, Elisabeth LAMURE, Walter GALLET, Bruno RUEL (COVE) Anthony GIACOMONI, Alain NOUVEAU, André BOUCHENY, Audrey TRALONGO, Pascal SIMONDI, Patrick EBRARD, Patrick SUISSE, Jean-Louis COSTA, Alex CACELLI, Claude ANDRE, Roland LAMOUREUX, Charly HERVE, Jean-Charles GARCIA, Luc FAURE (COGA) Christophe REYNIER-DUVAL, Jean-Antoine ESPINOSA, Viviane BECART, Florian RICOU, Salvador TENZA, Michel GARCIA, Serge PALOMBA, Robert TUDELLA, Jean-Pierre FENOUIL, Nicolas PAGET, Lysiane VOISIN, Cyril FLOURET, Denis BRUNET, Martial QUESTA (CPOP) Jean BERARD, Jean-Claude RUSCELLI, Isabelle DUCRY, Daniel BOCCABELLA, Stéphane MICHEL, Cyrille GEEL, Evelyne ESPENON, Mario HARELLE, Fulgencio BERNAL, Jean-Claude GRAVIÈRE, Serge SOLER, Jean-François LAPORTE, Jean-François LAPORTE (CASC)

Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20240709-2024-209-DE
Date de réception préfecture : 06/08/2024

VU les articles D.2224-1 à D.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales qui imposent de réaliser un rapport annuel sur le prix et la qualité du service en Assainissement Non Collectif.

CONSIDERANT que ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Un exemplaire de ce rapport doit également être transmis aux communes et aux intercommunalités adhérentes pour être présenté à leur conseil municipal et conseil communautaire dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

Ce rapport a été présenté au conseil d'exploitation de la régie du 21 juin 2024 et a été présenté à la commission consultative des services publics locaux le 1^{er} juillet 2024.

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer.

LE COMITE

OUI l'exposé de Monsieur le Président,

ADOpte A L'UNANIMITE

Autorise Monsieur le Président à signer tous actes aux effets ci-dessus.

LE SECRETAIRE DE SEANCE,

Thierry ROUX

LE PRESIDENT,

Jérôme BOULETIN



Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20240709-2024-209-DE
Date de réception préfecture : 06/08/2024